



L'an deux mille vingt-deux le 20 du mois d'octobre, s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Nomeny après convocation légale du 13 octobre, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS

Présents : M. RENKES David- M. LAPOINTE Denis- M. BECHETTI Daniel- M. ORY Denis – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel – M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge – Mme MARCHAL Astrid – Mme CHERY Chantal
Mme VIAUD Isabelle – M. MATHEY Dominique – M. GAY Gérard- M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès
M. FAGOT REVURAT Yannick – M. COLOMBI Philippe – Mme LORETTE Delphine – M. L'HUILLIER Nicolas
M. REGNIERE Patrice – M. THIRY Philippe – M. FRANCOIS Vincent – M. IEMETTI Jean Marc – M. BERNARD Philippe
M. GUILLAUME Geoffrey – M. CHANE Alain – M. CAPS Antony – Mme JELEN Nelly – M. LE GUERNIGOU Nicolas
M. MATHIEU Denis – M. CERUTTI Alain – M. BAUDOUIN Cédric -
Procurations : M. FAUCHEUR Dominique à Mme FRANCOIS Valérie – Mme MARANDE Carole à M. L'HUILLIER Nicolas
M. HENQUEL Patrick à M. FAGOT REVURAT Yannick – M. GUEZET Philippe à M. FEGER Serge – M. MEVELLEC Mickaël à M. MATHEY Dominique – M. MOUGINET Dominique à M. CHANE Alain -
Excusé(s) : M. BECKER Bernard- M. VINCENT Yvon – M. MICHEL Olivier -
Secrétaire de séance : Mme FRANCOIS Valérie
L'assemblée dénombrait **42 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55
Présents : 36
Pouvoirs : 6
Excusés : 3
Votants : 42
Date d'affichage : 25 octobre 2022

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 42
Contre
Absentions :

ASSAINISSEMENT

05/10/2022

Fixation des montants de la redevance eau potable pour l'année 2023

Philippe VOINSON, vice-président en charge de l'assainissement de l'eau potable et de la GEMAPI, rappelle que les tarifs ne concernent que la partie du territoire sud qui est en délégation de services public avec la société SAUR pour la distribution de l'eau potable. Une part de la facturation est réglée par l'usager à la SAUR et une part à la Communauté de Communes pour notamment assurer les investissements.

Rappel des tarifs 2022 :

Particuliers

- Abonnement : 10 € / an (HT)
- Consommation M3 : 0.60 € / an (HT)

Vente en gros sont concernés : Communauté de Communes du bassin de Pompey, Commune de Pettoncourt, Commune de Courbesseaux et Syndicat des eaux de la Praye.

- Abonnement : 10 € / an (HT)
- Consommation M3 : 0.55 € / an (HT)

Il est proposé de maintenir les tarifs ci-dessus pour les 6 premiers mois de 2023, dans l'attente des conclusions du groupe projet mixte hydraulique / finance qui s'est réuni notamment la première fois le 10 octobre 2022,

Pour informations, aux tarifs ci-dessus, il faut rajouter : (tarif 2022)

.Part du fermier :

- Abonnement : 37,92 € / an (HT)
- Consommation M3 : 0.8310 € / an (HT)

.Preservation des ressources en eau (Agence de l'Eau) :

- Consommation M3 : 0.0180 € / an (HT)

.Consommation part Voie Navigables :

- Consommation M3 : 0.0065 € / an (HT)

.Lutte contre la pollution (Agence de l'eau) :

- Consommation M3 : 0.35 € / an (HT)

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

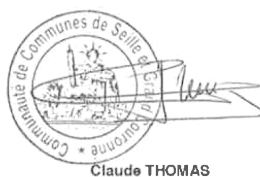
- **Fixe** les tarifs des redevances eau potable secteur (sud) 2023 comme indiqués ci-dessous pour les 6 premiers mois:

Particuliers

- Abonnement : 10 € / an (HT)
- Consommation M³ : 0.60 € / an (HT)

Vente en gros sont concernés : Communauté de Communes du bassin de Pompey, Commune de Pettoncourt, Commune de Courbesseaux et Syndicat des eaux de la Praye.

- Abonnement : 10 € / an (HT)
- Consommation M³ : 0.55 € / an (HT)



CLAUDE THOMAS
2022.10.26 13:03:00 +0200
Ref:20221024_161202_1-1-O
Signature numérique
le Président